

L'acquisition des connaissances géographiques par les Britanniques au cours de la guerre de Sept Ans

Seconde partie : le territoire, d'après le projet de Murray

Isabelle Charron

Numéro 132, hiver 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87581ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

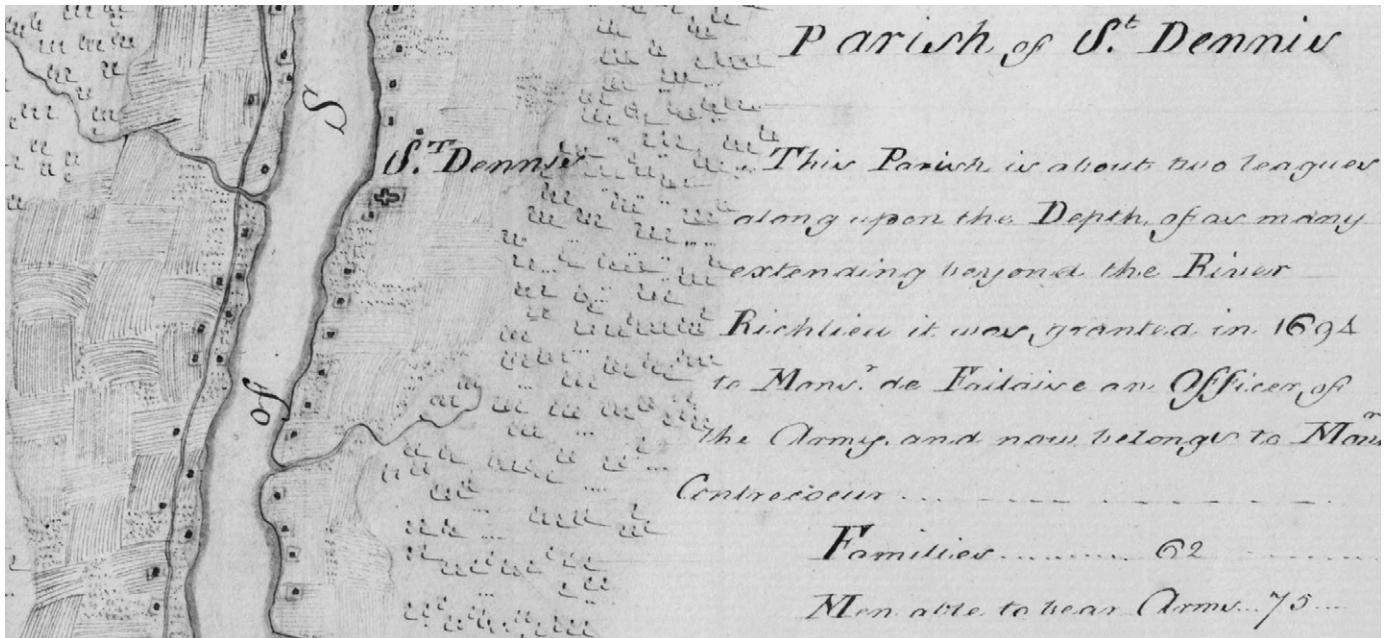
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charron, I. (2018). L'acquisition des connaissances géographiques par les Britanniques au cours de la guerre de Sept Ans : seconde partie : le territoire, d'après le projet de Murray. *Cap-aux-Diamants*, (132), 33–34.

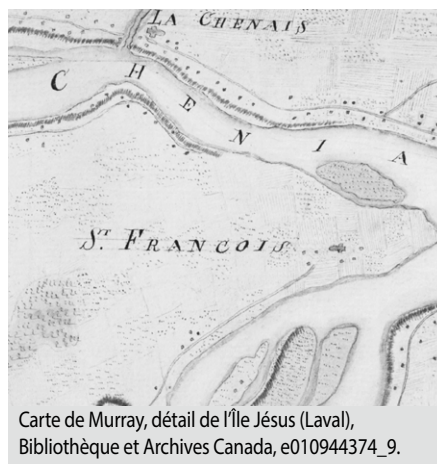


Carte de Murray, détail de Saint-Denis-sur-Richelieu (Bibliothèque et Archives Canada, e010944374_10). Paroisse de Saint-Denis. Cette paroisse est d'environ deux lieues de long sur une profondeur semblable et s'étend au-delà de la rivière Richelieu. Elle a été concédée en 1694 à monsieur de Falaise un officier de l'armée et appartient désormais à monsieur de Contrecoeur. Familles=62. Hommes aptes à porter les armes=75.

L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES PAR LES BRITANNIQUES AU COURS DE LA GUERRE DE SEPT ANS

SECONDE PARTIE : LE TERRITOIRE, D'APRÈS LE PROJET DE MURRAY

Les stratégies des Britanniques pour avancer sur le fleuve Saint-Laurent et prendre Québec en 1759 ont été abordées dans la chronique précédente. Nous examinerons maintenant le grand projet d'arpentage de la vallée du Saint-Laurent, imaginé par James Murray, premier gouverneur britannique de Québec, au lendemain de la Conquête.



Carte de Murray, détail de l'Île Jésus (Laval), Bibliothèque et Archives Canada, e010944374_9.

Encore précaire, la souveraineté de l'Angleterre sur la Nouvelle-France ne sera officialisée qu'en 1763 par le traité

de Paris. Les Anglais voulaient donc s'assurer de bien connaître la région dans le cas d'une rétrocession à la France qui aurait pu mener à une nouvelle tentative de conquête. C'est dans ce contexte que Murray initia, en 1761, le projet d'arpentage de la vallée du Saint-Laurent et de son occupation : ses routes, ses cours d'eau, ses églises, ses maisons, ses moulins, ses zones défrichées, son relief et sa population.

Les ingénieurs et les officiers qui y travaillèrent ont arpenté le territoire à partir du printemps de 1761 et couché leurs observations sur papier dans l'atelier de dessin situé au château Saint-Louis, à Québec, siège du nouveau gouver-

nement provisoire (et de l'ancien). Ils étaient sur le terrain du printemps à l'automne et compilaient les renseignements accumulés à l'hiver. Murray avait recruté des ingénieurs et des cartographes qualifiés : Samuel Holland et John Montresor en tête, ainsi que Lewis Fusier, Joseph Peach, William Spry, Frederick Haldimand J., Philip Pitman et les dessinateurs Digby Hamilton, Charles McDonnell et Charles Blaskowitz. Certains avaient été formés à la Royal Military Academy de Woolwich. Malgré leurs différends, ils réussirent à dresser une immense carte d'une grande qualité : la carte dite de Murray.

Le territoire représenté sur la carte est compris entre Les Cèdres, en amont de Montréal, et l'île aux Coudres, en aval de Québec, avec quelques variations selon les versions. Toutes manuscrites, ces cartes étaient destinées à un public restreint, en période de conflit; il s'agissait de documents confidentiels. Cinq des sept cartes produites entre 1761 et 1763 ont été préservées : deux se trouvent à Bibliothèque et Archives Canada (l'exemplaire personnel de Murray et celui du Board of Ordnance, organisme de l'armée dont relevaient les ingénieurs militaires), deux à la British Library (ceux du roi George III et du premier ministre William Pitt), et le dernier à la Clements Library de l'Université du Michigan (celui du général Thomas Gage, gouverneur de Montréal). L'exemplaire de Murray comprend 44 feuilles, dont une feuille index. Lorsqu'elle est assemblée, elle mesure environ 8,8 sur 15,5 mètres.

Les Britanniques ont complété d'autres relevés semblables au XVIII^e siècle, après des campagnes de conquête ou d'occupation coloniale : la grande carte de l'Écosse de Roy (1747 et 1755); celle de l'Irlande de Vallancey (1778-1790); celle de la Floride par De Brahm (1765-1771); ou encore la carte du Bengale de Rennell (1765-1777). La carte de Murray s'inscrit donc dans le contexte plus large de l'Empire britannique et de la tradition d'en représenter les paysages. De toutes

ces cartes, elle est celle dont l'échelle est la plus grande et la seule qui présente un recensement du nombre de familles par village et du nombre d'hommes aptes à porter les armes. Ces renseignements, ainsi que les notes sur l'histoire des villages, ont probablement été transmis par les curés.

Les villages des Amérindiens domiciliés de la vallée du Saint-Laurent sont

pour une carte militaire. Elle fut aussi l'objet de critiques : l'ingénieur Hugh Debbieg, par exemple, lui reprocha son manque de renseignements sur le fleuve (que l'on trouvait cependant sur la carte de Cook). Elle n'en demeure pas moins un portrait très détaillé de la géographie physique et humaine de la vallée du Saint-Laurent, à un moment charnière de son histoire.



Extrémité est de Laval, 1965, photographie aérienne (détail) Ottawa, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources Canada, A18764-106 (Centre d'information géographique, statistique et gouvernementale, Bibliothèque de l'Université d'Ottawa).

représentés : Jeune-Lorette (Wendake), Sault-Saint-Louis (Kahnawake), lac des Deux-Montagnes (Kanesatake), Saint-François (Odanak), Bécancour (Wôlinak). Ils apparaîtront peu sur les cartes qui suivront, ce qui dénote une certaine perte de pouvoir.

La carte de Murray est un outil de contrôle et de planification du territoire. Il ne s'agit pas d'une représentation parfaite. Le découpage des seigneuries, difficile à établir, n'y apparaît pas. Le tracé des routes est inexact et diffère d'une version à l'autre, ce qui est étonnant

La comparaison de la carte de Murray avec des cartes, des photographies aériennes ou des images satellites permet de constater à quel point ce territoire s'est transformé. Cependant, il y subsiste toujours plusieurs traces du Régime français (patrimoine immobilier, chemins, découpage des terres, etc.), qui témoignent du cadre de vie des familles qui ont occupé et façonné cet espace.

Isabelle Charron, conservatrice de l'Amérique du Nord française au Musée canadien de l'histoire